Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lucens : la centrale nucléaire renconvertie dans la culture

L'ancienne centrale nucléaire expérimentale de Lucens s'est définitivement muée en un dépôt et abri de biens culturels (DABC) pour les collections et les ateliers des institutions culturelles vaudoises. Livres, microfilms, fragments archéologiques, tapisseries anciennes et contemporaines, drapeaux du Musée militaire, herbiers, animaux empaillés, etc. ont pris la place du nucléaire. Du jamais vu ! Le DABC a été inauguré officiellement par le conseiller d'Etat Jean Jacques Schwaab.

Au départ, il y avait trois questions. Où conserver et restaurer une partie du patrimoine culturel vaudois stocké dans des locaux exigus ou insalubres ? Où mettre, en cas de conflit ou de catastrophe, les objets inventoriés dans le cadre de la protection des biens culturels ? Que faire des 27'000 m3 de l'ancienne centrale expérimentale de Lucens ? A la fin il y a une solution : aménager ce site en un dépôt et abri de biens culturels.

Le DABC dispose de nombreux dépôts, bien équipés en étagères où on a pu stocker une part importante des collections des musées, de la Bibliothèque cantonale et universitaire et des Archives cantonales. Il y a aussi des ateliers de restauration spécialisés (taxidermie, conservation du bois) et un immense abri destiné à recevoir, en cas de conflit ou de catastrophe, des objets précieux ou particulièrement représentatifs de la culture vaudoise. Pour l'heure, cet abri est mis à disposition des institutions patrimoniales et accueille les tapisseries anciennes de la collection Toms et contemporaines de la collection Pauli.

Après la dénucléarisation du site, les locaux ont nécessité des travaux d'assainissement et d'aménagement des volumes. Ainsi, on a refait l'enveloppe (fenêtres, protections solaires, isolation thermique) et végétalisé les toits afin d'améliorer l'étanchéité et l'isolation du bâtiment. A l'intérieur, les installations électriques, sanitaires, de chauffage, de production de chaleur, de ventilation et de distribution ont été refaites à neuf.

Construite entre 1962 et 1968, la centrale de Lucens a dû être mise hors service en 1969 suite à un grave accident qui a fortement endommagé le réacteur. En avril 1992, l'Etat de Vaud recevait les clés de cet immeuble hors du commun, acheté au prix de

3,5 millions de francs. Commencés en septembre 1995, les travaux auront duré deux ans et coûté 7,4 millions de francs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 octobre 1997

Mme Brigitte Waridel, cheffe du Service des activités culturelles, (021 / 316 33 01 Mme Evelyne de Reynier, architecte au Service des bâtiments, (021 / 316 73 23